

ABSTRACTS / RÉSUMÉS

« Barrer la voie au syndicalisme » : les manœuvres de l'État québécois contre la Société bienveillante des journaliers de navires à Québec et les autres sociétés de secours mutuel, 1869–1899

Peter C. Bischoff

GRAND CENTRE D'EXPORTATION de bois, le port de Québec est aussi un lieu d'expérimentation hors du commun en matière de mutualisme et de syndicalisme. Les débardeurs, des Irlandais et des Canadiens français, ouvrent la voie en s'organisant au moyen d'une société de secours mutuel incorporée, en 1862, par un acte du Parlement de la Province du Canada. En 1865, ils revendiquent un salaire standard. Deux ans plus tard, ils ajoutent dix clauses syndicales aux règles de leur association. Combinant mutualisme et syndicalisme, ils construisent rapidement l'organisation syndicale locale la plus puissante au pays. Cette voie de la « société de secours mutuel se transformant en syndicat » suscite des émules chez les bateliers, les arrimeurs, etc. Elle soulève aussi la crainte des élites commerciales, judiciaires et politiques. S'ensuit alors un combat sur plusieurs fronts visant à ramener la société des débardeurs à des fonctions purement mutualistes, et par le fait même à fermer la porte à une méthode d'organisation jugée socialement dangereuse pour l'ordre établi. Bien que les ouvriers ne désarment pas, l'État québécois réussit à réduire substantiellement la « zone de tolérance » du mutualisme sur son territoire.

AN IMPORTANT WOOD EXPORT centre, Quebec's port was also an extraordinary place for experimenting with mutualism and trade unionism. The dockers, Irish and French Canadian, paved the way by organizing and incorporating a mutual assistance company in 1862 under an Act of the Parliament of Lower Canada. In 1865, they demanded a salary standard. Two years later, ten union clauses were added to the rules of their association. Combining mutualism and trade unionism, they built rapidly the most powerful local union organization in the country. This transformation of a 'mutual assistance company into a trade union' gave rise to imitators among boatmen, stevedores, etc. It also raised fear among commercial, judicial and political elites. What followed was a battle on several fronts aimed at bringing back the company

of dockers to functions purely mutualist, and by the mere fact of closing the door on an organizing method judged socially dangerous for the established order. Despite the fact that the workers did not disarm, the Quebec government succeeded in reducing substantially the 'zone of tolerance' of mutualism in its territory.

Understanding the Dictatorship of the Proletariat: The Canadian Left and the Moment of Socialist Possibility in 1919

Peter Campbell

THE CANADIAN LABOUR REVOLT was about more than wages and working conditions. The year 1919 was also a moment of socialist possibility in which the Russian Revolution and the influence of Marx and Engels fuelled the revolutionary intent of a radicalizing Canadian working class. The idea of the dictatorship of the proletariat, long since lost in the shadow of Stalin's terror, fuelled this moment of socialist possibility. The longing for a workers' state was a nation-wide phenomenon, but it manifested itself more deeply and broadly in western Canada than in the east. West of the Great Lakes, the concept of the dictatorship of the proletariat was hotly debated in the pages of socialist papers and in the halls of the labour movement. Knowledge of the debate concerning the dictatorship of the proletariat provides a more complete understanding of the labour revolt of 1919 and its legacy for Canadian history and the international left.

LA RÉVOLTE DE LA MAIN-D'ŒUVRE canadienne était bien plus que pour les salaires et les conditions de travail. L'année 1919 était aussi un moment de possibilité socialiste dans laquelle la Révolution russe et l'influence de Marx et Engels ont alimenté l'intention révolutionnaire d'une classe ouvrière canadienne radicalisée. L'idée de la dictature du prolétariat, perdue depuis longtemps dans l'ombre de la terreur de Stalin, a alimenté ce moment de possibilité socialiste. Le désir d'avoir un État des travailleurs était un phénomène d'un bout à l'autre du pays, mais il s'est manifesté plus profondément et d'une plus grande envergure dans l'ouest du Canada que dans l'est. À l'ouest des Grands Lacs, le concept de la dictature du prolétariat faisait l'objet de débats passionnés dans les pages de journaux socialistes et dans les salles de réunions du mouvement syndical. La connaissance de débats à l'égard de la dictature du prolétariat aide à clarifier de façon plus complète la révolte de la main-d'œuvre de 1919 et son héritage pour l'histoire canadienne et la gauche internationale.

From Invisibility to Equality? Women Workers and the Gendering of Workers' Compensation in Ontario, 1900–2005

Robert Storey

THE ADVENT OF A MODERN workmen's compensation system in Ontario in the mid-1910s was a moment of significant gain for injured workers. With the passage of the 1915 Workmen's Compensation Act (WCA), injured workers would no longer have to rely on an uncertain, even hostile, judge and jury system to receive some form of compensation from their employers. The WCA was, however, a gendered, i.e., discriminatory, statute. As the paper outlines, the 1915 WCA statutorily enshrined the assumptions of the day that women's paid work was of less value than that of men's. The situation remained uncontested until the 1970s, when a vibrant and politically influential injured workers' movement (IWM) emerged and, in small but important ways, began to challenge the gendered and racialized dimensions of the worker's compensation system. As it happened, the victories secured at this juncture by the IWM that impacted on women – both as injured workers and as wives, mothers, and widows of injured workers – proved to be more symbolic than material. For while a 1982 change in the name from “Workmen's” to “Workers Compensation Act” was symbolic of a formally gender neutral statute (continued with the passage of the Workplace Safety and Insurance Act in 1997), women workers injured over the past two decades report that their claims are being processed by WCB officials who downplay the severity and the legitimacy of their injuries, on the one hand, and who circumscribe rehabilitation and job training programs with gendered notions that their jobs are secondary in importance to that of male members of their households, on the other hand. No longer totally ignored, injured women workers now confront a neo-liberal, increasingly welfarized workers' compensation system whose formal gender neutrality does not address entrenched labour market inequalities or the regulatory and processual discrepancies between laws and their application.

L'ARRIVÉE D'UN SYSTÈME d'indemnisation des accidents du travail en Ontario au milieu des années 1910 était un moment de gain remarquable pour les travailleurs blessés. Grâce à l'adoption de la 1915 Workmen's Compensation Act (Loi 1915 d'indemnisation des accidents du travail), les travailleurs blessés ne auraient plus besoin de dépendre d'un juge et d'un système de jury incertain, et même hostile, pour recevoir quelque sorte d'indemnité de leurs employeurs. Cette loi était, pourtant, une loi discriminatoire contre les femmes. Comme l'article expose à grands traits, la Loi 1915 d'indemnisation des accidents du travail enchâsse statutairement les suppositions du jour que le travail

payé des femmes était de valeur moindre que celui des hommes. La situation est restée incontestée jusqu'aux années 1970, quand un mouvement de travailleurs blessés, vibrant et doté d'influence politique, est émergé et, de taille petite mais importante, a commencé à mettre au défi les dimensions sexuelles et raciales du système d'indemnisation des accidents du travail. Cependant, il s'est trouvé que les victoires saisies lors de cet incident par le mouvement de travailleurs blessés ayant un impact sur les femmes – en tant que femmes, mères et veuves des travailleurs blessés – étaient plutôt symboliques que matérielles. Car bien qu'un changement en 1982 du nom anglais de la loi : de "Workmen's" à "Workers Compensation Act" soit symbolique d'une loi de genre officiellement neutre (suivie du passage de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail en 1997), les travailleuses blessées au cours des vingt dernières années ont signalé que leurs demandes de prestations ont été traitées par les responsables de la Commission des accidents du travail qui sous-estimaient la gravité et la légitimité de leurs blessures, d'un côté, et qui circonscrivaient les programmes de réadaptation et formation à l'emploi avec des notions sexuelles que leurs travaux étaient secondaires en importance par rapport à ceux des hommes de leurs foyers, de l'autre côté. Les femmes blessées ne sont plus totalement ignorées; elles font maintenant face à un système d'indemnisation des accidents du travail néo-libéral qui ressemble de plus en plus au régime du bien-être social, dont l'état neutre officiel ne vise aucunes inégalités bien ancrées du marché du travail ni les contradictions de règlements et processus entre les lois et leur application.